

**Dossier de Présélection des Candidats Admis à Concourir à  
l'Appel d'Offres restreint relatif au Contrat de Partenariat public-privé pour la  
conception, la réalisation, le financement, l'exploitation, l'entretien et la maintenance  
de la station d'épuration des eaux usées de Tunis Nord**

## **Avis général à candidature N°001/2020 PPP**

### **1- Contexte**

L'Office National de l'Assainissement (l'« **ONAS** »), en sa qualité de Personne Publique, invite les candidats intéressés à soumettre un dossier de candidature (le « **Dossier de Candidature** ») dans le cadre de la présente Procédure de Présélection, afin d'être admis à concourir (les « **Candidats Admis à Concourir** ») à l'appel d'offres restreint organisé par l'ONAS (l'« **Appel d'Offres** ») en vue de l'octroi d'un Contrat de Partenariat (le « **Contrat de Partenariat** ») pour la conception, la réalisation, le financement, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de la future station d'épuration des eaux usées localisée à El Hessiane, Tunis Nord (le « **Projet** »).

Ce Projet sera structuré sous la forme d'un partenariat public-privé au sens de la loi n° 2015-49 du 27 novembre 2015 relative aux contrats de partenariat public-privé et de ses décrets d'application. Dans ce cadre, le Partenaire Privé désigné à l'issue de l'Appel d'Offres restreint devra notamment (i) obtenir le financement et conclure les contrats de financement requis, et (ii) conclure par le biais d'une société de projet à constituer (la « **Société de Projet** »), le Contrat de Partenariat et tous les contrats de projet nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

### **2- Conditions de participation à la Procédure de Présélection**

La présente Procédure de Présélection est destinée à toute personne morale ou tout Groupement de personnes morales justifiant d'une expérience dans le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de stations d'épuration avec des capacités hydrauliques moyennes supérieures ou égales à 50 000 m<sup>3</sup>/jour.

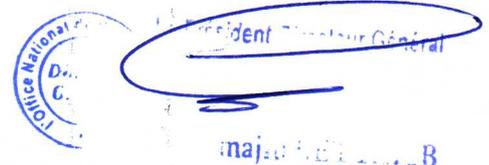
Les candidats désirant participer à la présente procédure de présélection peuvent se procurer du règlement de présélection directement au bureau d'ordre central de l'ONAS à l'adresse ci-dessous indiquée ou le consulter sur le site web de l'ONAS [www.onas.nat.tn](http://www.onas.nat.tn).

### **3- Critères de Présélection des Candidats Admis à Concourir**

Les Candidats seront évalués selon les critères suivants, détaillés à l'Article 4.3.3 du Règlement de Présélection (les « **Critères de Présélection** ») :

- i. Expérience dans la réalisation de stations d'épuration des eaux usées de capacité hydraulique moyenne supérieure ou égale à 50 000 m<sup>3</sup>/jour ;
- ii. Expérience dans l'exploitation, l'entretien et la maintenance de stations d'épuration des eaux usées ;
- iii. Expériences précédentes dans des projets financés par recours en tout ou partie à des financements privés externes et des capitaux propres ;
- iv. Capacité financière du Candidat.

Les Candidats pourront présenter leur Dossier de Candidature seuls ou dans le cadre d'un Groupement avec désignation d'un Chef de File. Il est précisé que tout Candidat ayant présenté un Dossier de Candidature commun dans le cadre d'un Groupement ne peut présenter un Dossier de Candidature individuel distinct pour son propre compte ou dans le cadre d'autres Groupements.

  
maître de l'ouvrage B

#### 4- Réception et date limite de réception des Dossiers de Candidature :

Le Dossier de Candidature doit être soumis sous pli cacheté. Il doit être envoyé par voie postale recommandée avec accusé de réception ou par *Rapid-Post* ou déposé directement au bureau d'ordre central de l'ONAS contre décharge, à l'attention de :

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT**

A l'adresse suivante :

**L'OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)  
32, RUE HEDI NOUIRA  
1001, Tunis (Tunisie)**

L'enveloppe extérieure ne devra comporter aucune indication sur l'identité du Candidat et portera obligatoirement la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR –Avis général à candidature n° 01/2020 PPP-**

**Contrat de Partenariat public-privé pour le financement, la conception, la réalisation,  
l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'une station d'épuration à Tunis Nord au  
profit de l'ONAS**

**Dossier de Candidature»**

Les Dossiers de Candidature, établis et remis conformément aux exigences du Dossier de Présélection, doivent être transmis au plus tard le **08 Décembre 2020 à 10 heures** (heure locale) à l'ONAS à l'adresse indiquée ci-dessus. Les Dossiers de Candidature reçus après cette date ne seront pas pris en considération.

L'ouverture des plis sera effectuée en séance publique le **08 Décembre 2020 à 11 heures** (heure locale), à l'adresse de l'ONAS sus- indiquée.

#### 5- Durée de validité des candidatures :

La durée de validité des candidatures des Candidats est de cent-vingt (120) Jours à compter du lendemain de la date limite de réception des Dossiers de Candidature.

#### 6- Modification du Dossier de Candidature :

Après envoi de son Dossier de Candidature, un soumissionnaire ne peut le retirer, le modifier ou le corriger pour quelque raison que ce soit.

#### 7- Signature du Dossier de Candidature :

Toutes les signatures et paraphes nécessaires seront apposés par le candidat lui-même ou par son représentant dûment mandaté.



Le Président Directeur Général

Abdelmajid BETTAIEB